



**Budget 2023 du gouvernement de l'Alberta :
des investissements stratégiques pour développer l'offre de
services en français**

Mémoire de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) présenté à
l'honorable Travis Toews, Président du Conseil du Trésor et Ministre des Finances, dans
le cadre des consultations publiques sur le Budget 2023

Pierre G. Asselin, président de l'ACFA
Isabelle Laurin, directrice générale de l'ACFA

Le 13 janvier 2023

Introduction

[1] L'Association canadienne-française de l'Alberta (« ACFA ») remercie le gouvernement de l'Alberta pour l'occasion de présenter ce mémoire dans le cadre des consultations publiques pour le Budget 2023.

[2] Fondée en 1926, l'ACFA est l'organisme porte-parole de la francophonie albertaine. L'ACFA rallie les forces vives de la société en vue de protéger les acquis, faire avancer les droits et accroître la vitalité des communautés francophones de l'Alberta. Son mandat est de représenter la population d'expression française de l'Alberta, de promouvoir son bien-être physique, intellectuel, économique, culturel et social, ainsi que d'encourager, faciliter et promouvoir l'apprentissage du français et la valorisation de la francophonie albertaine. Par ailleurs, l'ACFA promeut l'inclusion, en Alberta, des locuteurs du français, qu'ils et elles aient le français comme langue maternelle ou langue apprise, de toutes les origines au sein d'un espace francophone pluriel.

[3] Dans ce mémoire, l'ACFA présente les éléments suivants :

- a) Le **statut du français en Alberta** en dressant un portrait démographique de la francophonie albertaine et en soulevant deux textes législatifs soutenant l'offre de services en français et la reconnaissance de la francophonie dans la province ;
- b) Un **survol du Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028**;
- c) Des **recommandations spécifiques** en lien avec le *Plan d'action de la francophonie albertaine* et les lettres de mandats des ministères concernés.

Statut du français en Alberta

[4] La francophonie albertaine est bien ancrée au sein de la province de par son histoire, sa démographie et ses institutions.

[5] La première présence francophone en Alberta remonte au 18^e siècle, soit à plus de 200 ans. Le français était la première langue européenne parlée sur le territoire qui est devenu l'Alberta. Dès le 19^e siècle, plusieurs communautés métisses, missions franco-catholiques et villages francophones furent mis sur pied. D'ailleurs, quatre de ces villages sont devenus officiellement bilingues : Beaumont, Legal, Falher et Plamondon¹.

[6] Aujourd'hui, l'Alberta compte la plus grande population ayant le français comme première langue officielle parlée et vivant en situation minoritaire au Canada après l'Ontario et le Nouveau-Brunswick².

[7] Environ 79 965 (1,88%) Albertains et Albertaines ont le français comme première langue officielle parlée, 88 005 (2,06%) affirment que le français est leur langue maternelle et 261 435 (6,13%) affirment avoir une connaissance du français³.

¹ Gouvernement de l'Alberta. « Le patrimoine francophone en Alberta ». <https://www.alberta.ca/fr-CA/francophone-heritage.aspx>

² Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

³ Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

[8] De plus, l'Alberta compte la deuxième plus grande population d'enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire au pays (excluant le Québec). On compte 67 140 enfants dont au moins un des parents est un ayant droit⁴. L'article 23 de la *Charte des droits et libertés* « Charte » donne le droit aux enfants d'être instruits dans la langue officielle minoritaire; en Alberta ceci est le français.

[9] Le français se place également au 4^e rang des langues maternelles en Alberta, après l'anglais qui figure au 1^{er} rang (3 083 840), le tagalog au 2^e rang (108 395) et le Pendjabi au 3^e rang (91 070). Le français se range toutefois au 2^e rang derrière l'anglais lorsque l'on considère la connaissance de la langue⁵.

[10] Plus encore, il y a eu une augmentation et une diversification de la population d'expression française au fil des ans.

[11] Le nombre d'Albertains et d'Albertaines ayant le français comme première langue officielle parlée a augmenté de 35,9% sur une période de 20 ans (2001-2021)⁶. Le nombre d'Albertains et d'Albertaines ayant une connaissance du français a quant à lui augmenté de 54,6% sur une période de 30 ans (1991-2021)⁷.

[12] Bien que plusieurs francophones soient nés en Alberta, la majorité d'entre eux sont venus de partout à travers le Canada et le monde. Parmi les Albertains et les Albertaines ayant le français comme langue maternelle, environ 25% d'entre eux sont nés en Alberta, 50% proviennent d'ailleurs au pays (ex. Québec, Nouveau-Brunswick, Ontario) et 24% d'ailleurs dans le monde, principalement d'Afrique⁸.

[13] Par ailleurs, la population d'expression française est éparpillée sur le territoire, étant donné qu'historiquement des communautés francophones se sont établies partout en province.

[14] En effet, environ un tiers de la population d'expression française habite à Calgary, un tiers à Edmonton et le dernier tiers se retrouve dispersé parmi des villes de taille moyenne (Grande Prairie, Fort McMurray, Red Deer, Lethbridge), des villes avec des services fédéraux comme des parcs nationaux (Jasper, Banff, Canmore) et des bases militaires (Wainwright, Cold Lake), des communautés rurales plus traditionnelles (région de Rivière-la-Paix, Saint-Paul, Bonnyville, Legal, Morinville, Beaumont, Plamondon) et de nouvelles communautés (banlieues de Calgary (Airdrie) et d'Edmonton (Sherwood Park), Brooks).

[15] Pour desservir cette population, il existe entre autres 43 écoles francophones, quatre conseils scolaires francophones, près d'une quarantaine de garderies et de prématernelles, une institution

⁴ Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

⁵ Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

⁶ Statistique Canada. 2019. *La langue française en Alberta, 2001 à 2016 : faits et chiffres*.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-657-x/89-657-x2019016-fra.pdf?st=xgAyz9SW> ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

⁷ Statistique Canada. 2019. *La langue française en Alberta, 2001 à 2016*. ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*. ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 1991, Alberta*. ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 1996, Alberta*.

⁸ Gouvernement de l'Alberta. 2018. *La francophonie albertaine : forte et dynamique*.

<https://open.alberta.ca/dataset/5bb005e0-452f-4c2c-a6ae-31c4796a9c31/resource/cfcbae27-b33e-446d-8f6b-28cf9373de45/download/la-francophonie-albertaine-descommunautesfortesetdynamiques.pdf>

postsecondaire de langue française, 215 écoles qui offrent des programmes pour les apprenants du français (ex. immersion française), deux centres de santé communautaires qui offrent des services en français et plus d'une soixantaine d'organismes communautaires.

[16] De plus, deux textes législatifs encadrent officiellement l'offre de services en français en Alberta et la reconnaissance de la francophonie albertaine.

[17] Au niveau fédéral, la francophonie albertaine est reconnue comme une communauté de langue officielle au Canada selon la *Loi sur les langues officielles*. Adoptée en 1969, cette loi fédérale reconnaît le français comme l'une des deux langues officielles au pays et garantit l'accès à des services en français dans les institutions fédérales.

[18] Au niveau provincial, l'Alberta s'est dotée de sa *Politique en matière de francophonie* en 2017 afin de développer l'offre de services en français et par le fait même élargir son accès aux fonds du gouvernement fédéral disponibles à cet effet⁹. Cette politique « s'applique à l'ensemble des ministères, des agences, des conseils et des commissions du gouvernement de l'Alberta. »¹⁰

[19] Par le biais de la *Politique en matière de francophonie*, le « gouvernement de l'Alberta reconnaît les contributions économiques, culturelles et sociales qu'a apportées et que continue d'apporter la population d'expression française à la province, une population importante et plurielle. Par l'intermédiaire d'une interaction, d'une collaboration et d'un dialogue significatifs, le gouvernement s'engage à améliorer les services en français afin de soutenir la vitalité de la francophonie en Alberta, de manière ciblée et durable, et en fonction des ressources disponibles. »¹¹

Le Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028

[20] Le *Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028* (« *Plan d'action* »)¹² est l'entreprise la plus ambitieuse que la francophonie albertaine n'ait jamais réalisée pour identifier ses priorités au niveau de l'offre de services en français par le gouvernement provincial.

[21] Conçu par l'ACFA, le *Plan d'action* est un nouvel outil crédible pour aider à orienter le gouvernement, les élus et élues, les fonctionnaires et les partis politiques vers les priorités, les possibilités et les enjeux de la communauté francophone en vue de mettre en œuvre la *Politique en matière de francophonie* de la province.

[22] Les démarches pour réaliser le *Plan d'action* se sont entamées en juin 2021. L'ACFA a mené un processus de consultation rigoureux. En tout, 200 leaders communautaires, représentant plus d'une quarantaine d'organismes et d'institutions communautaires, ainsi que 520 Albertains et Albertaines d'expression française ont participé aux consultations via des entrevues, des groupes de discussion et un sondage.

⁹ Gouvernement de l'Alberta. 2017. *Politique en matière de francophonie*. <https://open.alberta.ca/dataset/56f40d9c-6354-4c34-8d53-df3748dcb1c5/resource/457d1381-3523-46af-9dd1-17e8c6050cb6/download/french-policy-francais.pdf>

¹⁰ Gouvernement de l'Alberta. 2017. *Politique en matière de francophonie*, page 4.

¹¹ Gouvernement de l'Alberta. 2017. *Politique en matière de francophonie*, page 2.

¹² Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028, ACFA. <https://acfa.ab.ca/wp-content/uploads/2022/11/Version-officielle-Plan-daction-FRAB-4.pdf>

[23] Les données recueillies ont permis de rédiger la version finale du *Plan d'action* qui a été officiellement dévoilé en octobre 2022. Le *Plan d'action* comprend près de 200 actions sur une période de cinq (5) ans dans huit (8) secteurs d'intervention ciblés. Plusieurs actions ont des liens directs avec les priorités du Gouvernement de l'Alberta (ex. plans d'affaires, plans d'action, lettres de mandats) et ont peu de coûts.

[24] C'est pourquoi l'ACFA propose ci-bas une série de recommandations pour le Budget 2023 orientées par certaines priorités identifiées dans le *Plan d'action*.

Recommandations

Bonification de l'entente Canada-Alberta sur les services en français

[25] Le gouvernement de l'Alberta est signataire d'une entente avec le ministère du Patrimoine canadien du gouvernement fédéral spécifiquement pour développer l'offre de services en français au sein de la province, soit l'entente Canada-Alberta sur les services en français¹³.

[26] Historiquement, le gouvernement de l'Alberta a reçu du financement via cette entente qui ne reflète pas le poids démographique de sa population d'expression française. L'Alberta reçoit le deuxième plus bas montant de financement malgré le fait que sa population d'expression française en situation minoritaire soit la troisième plus grande au Canada.

[27] Malgré l'adoption de la *Politique en matière de francophonie* en 2017, qui avait entre autres pour but d'augmenter la capacité du gouvernement de l'Alberta à accéder à plus de fonds du gouvernement fédéral en vue de développer de services provinciaux en français¹⁴, l'Alberta reçoit toujours un montant inadéquat dans le cadre de l'entente pour répondre aux besoins d'une population d'expression française grandissante.

[28] L'ACFA reconnaît que le gouvernement albertain travaille actuellement avec le gouvernement fédéral sur la négociation d'une nouvelle entente Canada-Alberta sur les services en français. Avec l'appui de l'ACFA, le gouvernement de l'Alberta pourrait saisir l'occasion de négocier une entente bonifiée pour aller chercher sa juste part du financement fédéral disponible.

[29] L'ACFA estime que le développement des services en français identifié dans le *Plan d'action de la francophonie albertaine* serait facilité par une entente bonifiée. Ceci permettrait au gouvernement albertain et aux citoyens et citoyennes d'expression française de l'Alberta de recevoir du financement du gouvernement fédéral qu'ils n'auraient pas obtenu autrement.

¹³ Secrétariat francophone et Ministère de la Culture, du Multiculturalisme et de la Condition féminine.
<https://open.alberta.ca/dataset/4e09af7c-3a65-4a37-a682-85ba36f2da1c/resource/5efc91f5-23db-4e02-8f58-f950da3c8ca0/download/cmsw-2019-2020-entente-canada-alberta-sur-les-services-en-francais-lignes-directrices.pdf>

¹⁴ Gouvernement de l'Alberta. 2017. *Politique en matière de francophonie*.

Ministère des Affaires municipales

A. Prévoir un financement de base pour soutenir l'Association bilingue des municipalités de l'Alberta (ABMA).

[30] L'ABMA regroupe 17 municipalités membres qui désirent tirer parti des avantages économiques du bilinguisme, dont quatre municipalités officiellement bilingues (Falher, Beaumont, Plamondon et Legal). L'association travaille dans quatre secteurs d'activités principaux : le développement touristique, le recrutement de travailleurs bilingues, l'attraction des investisseurs et le développement d'initiatives dans le secteur de l'énergie. L'ABMA vise à encourager des projets stratégiques et des initiatives à caractère économique qui profitent à toutes les régions représentées¹⁵.

[31] Dans sa lettre de mandat, la ministre a reçu comme ligne directrice de « **Strengthen and maintain a relationship** of mutual respect and cooperation with **municipal leaders** to serve Albertans more cooperatively¹⁶. »

[32] Ce financement dédié à l'ABMA aurait comme but d'appuyer les efforts de ce réseau de municipalités bilingues dans leurs secteurs d'activités. À long terme, ces efforts vont permettre de non seulement favoriser le développement économique au sein de la province, mais aussi de promouvoir les possibilités économiques que peut offrir l'Alberta et lui donner un avantage compétitif par rapport à d'autres provinces.

B. Développer l'offre en français au sein des bibliothèques publiques grâce à des subventions pour l'achat de ressources et pour rehausser la visibilité et la promotion de ces ressources.

[33] Les bibliothèques offrent des services et des ressources gratuitement ou à bas tarif. Les membres des communautés d'expression française à travers la province qui cherchent des ressources ont de la difficulté à trouver ces ressources en français.

[34] Quoiqu'il n'y ait pas de lien direct avec la lettre de mandat de la ministre, le Plan d'action 2020-2023 de la *Politique en matière de francophonie*, rédigé par le gouvernement albertain, prévoit l'accès à des ressources en français par l'intermédiaire du réseau de bibliothèques de l'Alberta¹⁷. Ce financement aiderait le ministère à continuer ses efforts de mise en œuvre de la *Politique en matière de francophonie*.

¹⁵ Association bilingue des municipalités de l'Alberta. <https://lecdea.ca/abma/>

¹⁶ Première ministre de l'Alberta. 2022. Lettre de mandat de la ministre des Affaires municipales, l'honorable Rebecca Schulz. <https://open.alberta.ca/dataset/71ebe02e-bda3-46f3-8ddd-6bf3a0d3d7ca/resource/6a069899-5a94-4975-a6b0-4b17ffc0ece0/download/ma-mandate-letter-municipal-affairs.pdf>

¹⁷ Gouvernement de l'Alberta. 2020. *Politique en matière de francophonie : Plan d'action 2020-2023*, p.12-13. <https://open.alberta.ca/dataset/22c0db76-7a5f-4f34-9c6e-025affe6ac3c/resource/e8c5b01e-23df-4d5c-a813-c6393578e764/download/cmsw-french-policy-action-plan-2020-2023-french.pdf>

Ministère du Commerce, de l'Immigration et du Multiculturalisme

C. Développer une stratégie de recrutement et de promotion dans les pays avec des bassins francophones, notamment dans les pays francophones d'Afrique occidentale.

[35] L'immigration est l'un des secteurs d'interventions du *Plan d'action*. Il y a d'ailleurs une problématique quant à la vitalité de la francophonie albertaine, que le gouvernement de l'Alberta peut adresser via l'Immigration, soit la chute du poids démographique des francophones en Alberta¹⁸. À cela s'ajoute une pénurie de main-d'œuvre dans la communauté francophone; ceci cause de sérieux problèmes entre autres dans les secteurs de la petite enfance, de la santé (incluant la santé mentale), de l'éducation et au niveau communautaire.

[36] Selon les chiffres obtenus d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, le programme provincial *Alberta Advantage Immigration Program (AAIP)* admet seulement 25,7% de tous résidents et résidentes permanents dans la province. Ce taux est le troisième plus bas de toutes les provinces (excluant le Québec). La proportion de résidents et résidentes d'expression française, admis sous le programme de *AAIP*, quant à lui, est à 0,8% de toutes les admissions de ce programme (période 2017 à 2021). Ceci est en deçà du pourcentage que représente la francophonie albertaine.

[37] Le gouvernement albertain possède la capacité et la juridiction d'augmenter ces taux. Pour comparer, la Saskatchewan et le Manitoba admettent plus de 60% des résidents et résidentes permanents dans leur province. En 2003, la province du Manitoba s'est dotée d'une cible de 7% d'immigration francophone.

[38] En augmentant le nombre de résidents et résidentes permanents choisi par la province, en s'assurant qu'il y a aussi un quota pour les résidents et résidentes permanents d'expression française, la province peut combler les lacunes présentées ci-dessus.

[39] D'ailleurs, dans sa lettre de mandat, la ministre a reçu comme directive de « **Work with the federal government to significantly expand the number of immigrants accepted under the Provincial Nominee Program and develop new pathways for Alberta companies to directly recruit workers with key skills in technology, agriculture, construction and other areas of shortage**¹⁹. »

D. Améliorer l'offre de services d'accueil et d'établissement en français partout en province, incluant dans les régions rurales, en prévoyant un budget désigné.

[40] En plus du recrutement, l'établissement des immigrants et immigrantes francophones est une des priorités de la francophonie albertaine.

¹⁸ Louan Charpentier. « En Alberta, le nombre de francophones augmente, mais leur poids démographique diminue ». *Radio-Canada*, 17 août 2022. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1906157/recensement-rapport-francais-langue-maternelle-connaissance>

¹⁹ Première ministre de l'Alberta. 2022. Lettre de mandat de la ministre du Commerce, de l'Immigration et du Multiculturalisme, l'honorable Rajan Sawhney. <https://open.alberta.ca/dataset/71e8e02e-bda3-46f3-8ddd-6bf3a0d3d7ca/resource/c627d082-142a-4c08-ae16-d2cc99cfc509/download/tim-mandate-letter-trade-immigration-multiculturalism.pdf>

[41] Cependant, avant de pouvoir faire venir plus d'immigrants et d'immigrantes francophones en Alberta, le gouvernement doit s'assurer de leur accueil, établissement et intégration. La province nécessite alors des services d'accueil et d'établissement en français bien financés et établis partout en province. Pour la majorité des immigrants et immigrantes francophones, il y a aussi le défi d'apprendre l'anglais. Pour ces immigrants et immigrantes, avoir accès à des cours d'anglais langue seconde offerts par la communauté francophone est souvent un plus grand gage de succès.

[42] Ainsi, avoir un budget désigné pour ces services d'accueil et d'établissement pour les immigrants et immigrantes francophones établit un lien direct avec la lettre de mandat de la ministre; elle a reçu comme directive de « Work with the Parliamentary secretary for Community Outreach, Muhammad Yaseen, to ensure every Albertan has access to **English as a Second Language training and settlement services**²⁰. »

Ministère de la Culture

E. Maintenir les financements associés aux Provincial Art Service Organizations and Provincial Heritage Organizations.

[43] Présentement, il y a deux organismes francophones qui reçoivent du financement dans le cadre de ces deux programmes. Le *Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA)*²¹ reçoit du financement du programme *Provincial Art Service Organizations*. La Société historique francophone de l'Alberta²², quant à elle, reçoit du financement du programme *Provincial Heritage Organizations*.

[44] Dans sa lettre de mandat le ministre a reçu les deux directives suivantes, qui ont des liens avec le travail qu'effectuent le RAFA et la SHFA, d'où l'importance de maintenir les financements qu'ils reçoivent :

- a) « Ensure the **Alberta Foundation of the Arts** places **priority** on **Alberta artists, art, and cultural materials**;
- b) **Promote** and celebrate **Alberta's unique** cultural identity and **heritage**²³. »

F. Maintenir et développer le Secrétariat francophone.

[45] Le Secrétariat francophone est essentiel à la *Politique en matière de francophonie*. Il « assure la liaison avec la francophonie albertaine et coordonne la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie²⁴. »

[46] Afin de pouvoir pleinement exercer son rôle, le gouvernement albertain devrait s'assurer d'un financement adéquat et prévisible pour le Secrétariat francophone. Celui-ci doit pouvoir combler ses

²⁰ Première ministre de l'Alberta. 2022. Lettre de mandat de la ministre du Commerce, de l'Immigration et du Multiculturalisme, l'honorable Rajan Sawhney. <https://open.alberta.ca/dataset/71ebe02e-bda3-46f3-8ddd-6bf3a0d3d7ca/resource/c627d082-142a-4c08-ae16-d2cc99cfc509/download/tim-mandate-letter-trade-immigration-multiculturalism.pdf>

²¹ *Regroupement artistique francophone de l'Alberta*. <https://www.rafa-alberta.ca/lerafa.ca/rafa/mission-mandat/index.php>

²² *Société historique francophone de l'Alberta*. <https://histoireab.ca/a-propos/shfa/plan-sectoriel/>

²³ Première ministre de l'Alberta. 2022. Lettre de mandat du ministre de la Culture, l'honorable Jason Luan. <https://open.alberta.ca/dataset/71ebe02e-bda3-46f3-8ddd-6bf3a0d3d7ca/resource/456085b2-bc74-45fb-9aa4-a19b92c5567c/download/cul-mandate-letter-culture.pdf>

²⁴ Gouvernement de l'Alberta. « Le Secrétariat francophone. » <https://www.alberta.ca/fr-Ca/francophone-secretariat.aspx>

responsabilités envers tout l'appareil gouvernemental. Actuellement, l'équipe du Secrétariat francophone, composée de six employés, est trop petite pour répondre au mandat qui lui est confiée et doit être accrue. Par ailleurs, le Secrétariat francophone est dirigé par une Direction générale mais bénéficierait que ce poste soit augmenté à un niveau de sous-ministre adjoint ; le Secrétariat francophone devant transiger les sous-ministres adjoints désignés par chaque ministère pour aider et conseiller son ministère et le Secrétariat francophone concernant la mise en œuvre de *la Politique en matière de francophonie*.

Ministère de l'Éducation

G. Mettre en œuvre le jugement de la Cour suprême du Canada sur l'équivalence en éducation francophone et les droits liés à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

[47] L'éducation francophone est la pierre angulaire des communautés francophones. Les écoles ne sont pas seulement des endroits où les jeunes apprennent les matières de base, mais aussi des endroits où ils bâtissent leur identité et vivent dans la francophonie.

[48] Depuis le jugement *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique c Colombie-Britannique*²⁵ en juin 2020, la Cour suprême du Canada a donné cause à l'équivalence réelle en éducation.

[49] Ce jugement a comme répercussions de s'assurer que les ayants droit, soit ceux et celles qui ont le droit à l'éducation dans la langue officielle minoritaire, peuvent avoir accès à l'ensemble des biens éducatifs de la même qualité et équivalents aux élèves de la langue majoritaire. De plus, le jugement a comme effet d'engendrer des obligations de rattrapage quant à des lacunes d'immobilisations, de programmation et de choix parental.

[50] Voici ci-bas plusieurs exemples d'initiatives qui permettent actuellement ou qui permettront de mettre en œuvre le jugement :

G (1). Maintenir et financer le bureau des services en français.

[51] Lors de la fermeture de la Direction de l'éducation française (DEF) en 2017, la francophonie albertaine a déploré la diminution de l'expertise francophone au sein du ministère de l'Éducation. La création récente d'une nouvelle unité consacrée à l'éducation francophone est un pas dans la bonne direction. Le gouvernement devrait s'assurer de continuer à financer ce bureau.

G (2). Développer et mettre en œuvre des plans capitaux à long terme pour l'évaluation des besoins concernant les projets d'immobilisations scolaires et leur entretien dans une perspective de rattrapage (20 ans).

[52] Comme mentionné plus tôt, les données qui ont été publiées par Statistique Canada dénombrent 67 140 enfants qui sont admissibles à l'éducation francophone selon l'article 23 de la

²⁵ Cour suprême du Canada. 2020. *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique c Colombie-Britannique*. <https://decisions.scc-csc.ca/scc-csc/scc-csc/fr/item/18390/index.do>

*Charte canadienne des droits et libertés*²⁶. Présentement, dans le système francophone il y a près de 8 700 élèves. Même avec peu d'élèves, comparativement au potentiel énorme, il y a des écoles qui débordent et les services ne sont pas équivalents à ceux du système éducatif de la majorité anglophone.

[53] Le jugement de *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique c Colombie-Britannique*, a clairement donné aux gouvernements le devoir de s'assurer que les infrastructures de la minorité soient équivalentes à celles de la majorité. En collaboration avec les conseils scolaires francophones, le gouvernement albertain devrait se doter d'un plan à long terme pour combler les lacunes en infrastructure.

[54] Dans sa lettre de mandat, la ministre a reçu comme directive de « work with the Minister of Infrastructure (sic) develop a proposal **to significantly increase the number of schools in our growing communities**²⁷. » Ces communautés grandissantes incluent la francophonie albertaine.

G (3). Revoir la formule de financement pour tenir compte des coûts additionnels qui sont associés à l'instruction en français (ex. transports, infrastructure, ressources humaines, etc.).

[55] Les ressources pédagogiques requises pour l'enseignement en français sont plus dispendieuses que celles requises pour l'enseignement en anglais.

[56] Le gouvernement albertain devrait s'assurer que les écoles, les conseils scolaires et les enseignants et enseignantes aient accès à des ressources de qualité équivalente.

G (4). Maintenir le Centre francophone d'éducation en distance (CFÉD) et améliorer son financement.

[57] Depuis la pandémie, il y a eu une hausse importante de parents et d'élèves qui se sont tournés vers l'utilisation de ressources en ligne.

[58] De plus, il y a presque un tiers des personnes d'expression française qui se retrouve dans les régions rurales de la province. Les enfants dans les familles qui se sont établies dans les régions rurales ont, parfois, de la difficulté à se rendre dans les centres urbains pour avoir accès à une éducation francophone.

[59] Le Centre francophone d'éducation en distance donne à toute la population, peu importe où elle se trouve, l'accès à l'éducation francophone.

[60] Le gouvernement devrait s'assurer que le CFÉD a le financement requis pour pouvoir continuer d'offrir le service aujourd'hui et prévoir un financement bonifié pour combler la demande grandissante pour ce service.

²⁶ Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

²⁷ Première ministre de l'Alberta. 2022. Lettre de mandat de la ministre de l'Éducation, l'honorable Adriana LaGrange. <https://open.alberta.ca/dataset/71e02e-bda3-46f3-8ddd-6bf3a0d3d7ca/resource/990fa607-be10-45ea-b823-af8f4626e8a7/download/educ-mandate-letter-education.pdf>

G (5). Maintenir une entente de service entre le ministère de l'Éducation et la Fédération des parents francophones de l'Alberta et bonifier les fonds qui y sont associés pour continuer la formation des conseils d'école francophones.

[61] Depuis 1986, la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) a comme mandat de représenter, outiller et rassembler les parents francophones de l'Alberta. L'organisme appuie alors les conseils d'écoles formés de parents francophones²⁸.

[62] Puisque les ressources en français pour la formation des parents sont dispendieuses et uniques, le gouvernement albertain devrait continuer d'offrir un financement à la FPFA pour qu'elle puisse poursuivre son mandat unique et continuer de bâtir l'identité et la fierté des parents envers la francophonie.

G (6). Développer une offre en français d'un programme d'apprentissage pour les adultes qui souhaitent terminer leurs études secondaires.

[63] Les adultes francophones qui n'ont pas eu la possibilité de terminer leurs études secondaires, pour diverses raisons, devraient être en mesure de la faire en français. Par contre, aucune offre n'est actuellement disponible.

[64] Le gouvernement albertain devrait investir et créer un programme d'apprentissage pour les adultes en français, pour qu'ils puissent recevoir leur diplôme du secondaire et continuer de participer à la relance économique de la province.

G (7). Maintenir le financement pour accentalberta.ca.

[65] Accentalberta.ca est « un répertoire bilingue conçu pour les communautés scolaires afin qu'elles puissent facilement trouver des activités et des ressources récréatives, culturelles et éducatives qui sont disponibles en français pour des élèves de l'Alberta²⁹. » L'ACFA reçoit actuellement un financement pour réaliser ce projet.

[66] En plus d'être un outil pédagogique important pour les écoles francophones et d'immersion française, le site web soutient le choix des parents quant à l'éducation de leurs enfants à l'école et à la maison. Ceci aide non seulement les parents francophones, mais aussi les parents anglophones qui choisissent le programme d'immersion pour leurs enfants et les parents qui ne parlent pas français, mais dont les enfants sont inscrits dans les écoles francophones.

[67] Ainsi, maintenir le financement du répertoire établit un lien avec la lettre de mandat de la ministre : « Continue to support **parental choice** throughout our **education** system³⁰. »

²⁸ Fédération des parents francophones de l'Alberta. <https://fpfa.ab.ca/>

²⁹ ACCENT, <https://accentalberta.ca/a-propos/index.php>

³⁰ Première ministre de l'Alberta. 2022. Lettre de mandat de la ministre de l'Éducation, l'honorable Adriana LaGrange. <https://open.alberta.ca/dataset/71e02e-bda3-46f3-8ddd-6bf3a0d3d7ca/resource/990fa607-be10-45ea-b823-af8f4626e8a7/download/educ-mandate-letter-education.pdf>

G (8). Maintenir le financement spécifique aux activités socioculturelles en français dans les Programmes de langues officielles en éducation (PLOÉ), autant pour les écoles francophones que pour les programmes de français langue seconde.

[68] L'Alberta reçoit du financement du gouvernement fédéral dans le cadre des Programmes de langues officielles en éducation (PLOÉ), qui finance entre autres des activités socioculturelles en français dans les écoles³¹. La présente entente vient à l'échéance en mars 2023. Le gouvernement albertain devrait se doter d'une stratégie pour les négociations à venir.

[69] Les activités socioculturelles sont importantes puisqu'elles aident les écoles et les conseils scolaires francophones à créer des espaces où les jeunes francophones peuvent se retrouver ensemble, bâtir leur sens d'appartenance à la communauté. Ainsi, cela contribue à la construction identitaire des jeunes francophones, un pilier de l'éducation francophone. Ce financement aide aussi les écoles et les conseils scolaires qui ont des programmes de français langue seconde à s'assurer que tous les jeunes (de toutes les communautés linguistiques) peuvent pratiquer leur français peu importe leur niveau et découvrir les cultures francophones.

Ministère de l'Enseignement postsecondaire et le Ministère des Métiers spécialisés et des Professions

H. Financer un continuum de l'éducation francophone jusqu'au postsecondaire, entre autres pour adresser la pénurie de main d'œuvre bilingue.

[70] Adresser la pénurie de main d'œuvre est l'un des facteurs les plus importants pour contribuer à la croissance et à la relance économique. La pénurie se trouve dans presque tous les secteurs et toutes les régions de la province. L'éducation postsecondaire peut aider à adresser cette pénurie.

H (1). Prévoir un financement stable et équivalent pour le Campus Saint-Jean.

[71] Le Campus Saint-Jean est la seule institution postsecondaire francophone à l'ouest du Manitoba. Il dessert non seulement la population d'expression française de l'Alberta, mais aussi de partout au Canada et à l'international. L'institution accueille près de 1000 étudiants et étudiantes.

[72] Le Campus Saint-Jean est aussi reconnu comme l'une des meilleures institutions postsecondaires francophones dans l'Ouest pour faire ses études en éducation et en sciences infirmières.

[73] De plus, le Campus Saint-Jean abrite le Centre collégial de l'Alberta. Le Centre est l'unique collège francophone en Alberta. Ses programmes sont axés sur les besoins du marché et sont offerts en collaboration avec des partenaires de l'industrie³².

³¹ Gouvernement de l'Alberta. « Programmes de langues officielles en éducation. » <https://www.alberta.ca/fr-ca/official-languages-in-education-programs.aspx>

³² Université de l'Alberta, Campus Saint-Jean. <https://www.ualberta.ca/fr/campus-saint-jean/programmes/programmes-collegiaux/index.html>

[74] Les programmes en éducation à la petite enfance, de préposé aux soins de santé et de Technique en administration des affaires, sont des secteurs où il y a un très grand besoin de main-d'œuvre, ceci dans l'ensemble de la province.

[75] L'investissement dans le Campus Saint-Jean est l'une des meilleures façons de combler le manque de main-d'œuvre important dans le domaine de l'éducation, de la petite enfance et de la santé. Accroître le nombre de places, moderniser les locaux et s'assurer de la pérennité de l'institution ne sont que quelques exemples visant à assurer que le Campus Saint-Jean demeure une destination de choix pour les étudiants et étudiantes de partout au Canada et le monde.

[76] Par exemple, en ce qui concerne le nombre de places, le Campus Saint-Jean subit un sous-financement. Selon notre compréhension, depuis au moins 2014, le quota d'étudiants équivalents à charge complète (FLE) du Campus Saint-Jean aux fins du calcul de sa part de la subvention du n'a pas été maintenu en fonction des inscriptions. Par exemple, en 2019-2020, le CSJ a reçu un financement du Campus Alberta Grant (CAG) pour 534 FLE sur une inscription de 752 FLE. Pour ce qui est de son infrastructure, la plus récente construction au Campus Saint-Jean fêtera bientôt ses 20 ans.

[77] Un investissement pour développer le Campus Saint-Jean a un lien direct avec les objectifs du gouvernement de l'Alberta. Dans sa lettre de mandat, le ministre de l'Enseignement postsecondaire a reçu la directive de « Expand the Targeted Enrolment Expansion program **to increase spaces in high demand programs in economic and medical fields of study**³³. »

[78] Quant au ministre des Métiers spécialisés et des Professions, sa lettre de mandate inclut la directive de « As the lead, work with the Minister of Advanced Education to invest **in innovation in the skilled trades** with a focus on ensuring journeypersons **obtain the needed skills in the modern economy**³⁴. »

Ministère des Forêts, des Parcs et du Tourisme

I. Mettre l'accent sur le développement du tourisme en français dans le sud de la province (ex. circuits thématiques, panneaux, etc.).

[79] Depuis la pandémie, l'industrie du tourisme a pris un coup d'arrêt. Plusieurs entreprises ont dû fermer leurs portes, y compris des entreprises francophones, puisqu'elles n'avaient aucun revenu, ou très peu de revenu.

³³ Première ministre de l'Alberta. 2022. Lettre de mandat du ministre de l'Enseignement postsecondaire, l'honorable Demetrios Nicolaidis. <https://open.alberta.ca/dataset/71ebe02e-bda3-46f3-8ddd-6bf3a0d3d7ca/resource/e9c06b90-21b2-4cc2-8d37-157c57b0a8a3/download/ae-mandate-letter-advanced-education.pdf>

³⁴ Première ministre de l'Alberta. 2022. Lettre de mandat du ministre des Métiers spécialisés et des Professions, l'honorable Kaycee Madu. <https://open.alberta.ca/dataset/71ebe02e-bda3-46f3-8ddd-6bf3a0d3d7ca/resource/f57ecb95-06c2-4905-a708-553a1338a550/download/stp-mandate-letter-skilled-trades-and-professions.pdf>

[80] Les entreprises francophones en situation minoritaire (hors Québec) représentent presque 20% du PIB au Canada, selon une étude récente³⁵. L'offre de services en français dans l'industrie touristique est d'ailleurs une « valeur ajoutée³⁶ ».

[81] De manière générale, l'industrie du tourisme en Alberta représentait presque 8,4 milliards de dollars du PIB de la province en 2019 avant la pandémie³⁷.

[82] Tandis qu'il y a encore des difficultés dans le secteur du tourisme, le gouvernement devrait prévoir des investissements afin de pouvoir stabiliser les entreprises touristiques. D'ailleurs, le ministre dans sa lettre de mandat a reçu la directive de « work with the Parliamentary Secretary for Tourism, Miranda Rosin, to **develop** and begin implementing a **long-term tourism strategy**³⁸. »

Ministère de la Justice

J. Continuer de désigner des postes bilingues français/anglais et de faciliter l'accès au système judiciaire en français. / Traduire des lois.

[83] Les Albertaines et Albertains d'expression française ont le droit d'accéder à la justice dans la langue officielle de leur choix.

[84] Les postes bilingues aident les Albertains et Albertaines d'expression française qui ont besoin d'un service en français à accéder à la justice sans trop de délais, comparativement à ce qui est offert en anglais. De plus, le Droit est très complexe et peut être difficile à comprendre; les francophones doivent pouvoir accéder à des conseils pour les aider dans leur langue.

[85] Afin d'assurer un accès équitable à la justice pour les francophones, plusieurs types de postes devraient prévoir du personnel bilingue français/anglais. On peut par exemple penser à des procureurs de la couronne, des greffiers et greffières, des juges, des médiateurs et médiatrices ainsi que le personnel administratif. Il y a particulièrement des besoins pour un poste d'avocat-conseil des services en français et d'interprètes à la Cour provinciale.

[86] Il y a aussi certaines lois qui pourraient être traduites puisqu'elles encadrent d'une façon importante la vie quotidienne des francophones de l'Alberta. Un financement devrait être prévu à cet effet. Les lois sont les suivantes : (1) Occupational Health and Safety; (2) Alberta employment standards rules; (3) Clare's Law; (4) Early Learning and Child Care Act; (5) Child, Youth and Family Enhancement Act; (6) Education Act; et (7) Human Rights Act.

³⁵ Joël-Denis Bellavance. « Les entreprises francophones jouent un rôle crucial pour la survie de la langue française. » *La Presse*, 26 septembre 2022. <https://www.lapresse.ca/affaires/entreprises/2022-09-26/en-milieu-minoritaire/les-entreprises-francophones-jouent-un-role-crucial-pour-la-survie-de-la-langue-francaise.php>

³⁶ Conseil de développement économique de l'Alberta. « Tourisme ». <https://lecdea.ca/tourisme/>

³⁷ Travel Alberta. « Economic Impact: Tourism Related GDP and Taxes. » <https://industry.travelalberta.com/research/tourism-indicators/economic-impact>

³⁸ Première ministre de l'Alberta. 2022. Lettre de mandat du ministre des Forêts, des Parcs et du Tourisme, l'honorable Todd Loewen. <https://open.alberta.ca/dataset/71ebe02e-bda3-46f3-8ddd-6bf3a0d3d7ca/resource/43c281f8-1e76-4f63-965a-4839e3c63c5f/download/fpt-mandate-letter-forestry-parks-and-tourism.pdf>

[87] Ces propositions établissent des liens avec la lettre de mandat du ministre, qui a reçu comme directive de « Conduct a strategic review of provincial resourcing to the courts and advance recommendations to ensure that enough funding is in place to ensure that **Albertans have a fair and accessible justice system**, including without limitation, modernizing court services and increasing the availability of remote hearings for lawyers and their clients³⁹. »

Ministère des Personnes âgées, des Services sociaux et communautaires

K. Prévoir du financement pour une offre de services à l'emploi par et pour les francophones dans les régions à forte densité francophone qui sont actuellement non desservies.

[88] Les services à l'emploi présentement disponibles en province, à l'exception d'Edmonton et des environs et du Nord-Est de la province (Saint-Paul, Bonnyville, Cold Lake, Lac La Biche et Plamondon), où Accès Emploi⁴⁰ offre des services par et pour les francophones, n'offrent qu'un service en anglais ou un service partiel en français. De plus, les prestataires de services à l'emploi doivent connaître la réalité et les besoins spécifiques de la francophonie pour pouvoir mieux desservir cette population.

[89] Présentement, il y a plusieurs villes et régions à forte densité francophone qui n'ont pas accès à des services à l'emploi en français (ex. Red Deer, Grande Prairie et Fort McMurray). Ceci peut causer des ennuis pour les francophones qui cherchent des appuis quant à l'emploi.

L. Collaborer avec la Fédération des aînés franco-albertains⁴¹ pour planifier et mettre en œuvre des initiatives et des programmes qui permettent aux aînés et aînées francophones de vieillir en toute sécurité au sein de leur communauté et à la maison, dont l'embauche de travailleurs sociaux d'expression française.

[90] Les personnes âgées ont des capacités réduites à utiliser leur deuxième langue; par exemple, en raison de conditions médicales comme des pertes de l'ouïe ou des problèmes neurologiques. Il serait alors préférable qu'elles aient accès à des services en français⁴².

[91] L'embauche de personnel de santé et de travailleurs sociaux bilingues est donc une priorité pour combler les besoins des personnes âgées francophones. La Fédération des aînés franco-albertains (FAFA) a noté, durant la pandémie, une demande substantielle chez cette population pour des besoins

³⁹ Première ministre de l'Alberta. 2022. Lettre de mandat du ministre de la Justice, l'honorable Tyler Shandro. <https://open.alberta.ca/dataset/71e02e-bda3-46f3-8ddd-6bf3a0d3d7ca/resource/81609211-2b5a-4979-88ca-498ade617342/download/jus-mandate-letter-justice.pdf>

⁴⁰ Accès Emploi. <https://accesemploi.net/>

⁴¹ Fédération des aînés franco-albertains. <https://www.fafalta.ca/fr/fafa/fafa/mission>

⁴² Emily Seale et al. 2022. « Patient-physician language concordance and quality and safety outcomes among frail home care recipients admitted to hospital in Ontario ». *CMAJ*, 194 : E899-908.; Marie Drolet et al. 2017. « Enjeux de l'accessibilité et de l'offre active des services sociaux et de santé au sein de la francophonie canadienne en situation minoritaire. » Dans *Santé et services sociaux en contexte linguistique minoritaire* sous la direction de Marie Drolet, Pier Bouchard et Jacinthe Savard, University of Ottawa Press, pages 14-32.; Mwali Muray et al. 2022. « L'accès aux soins de santé des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) au Canada : une recension des écrits. » *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society* 19 : 62-94.

d'appuis de leurs proches ou de travailleurs sociaux. Il est aussi nécessaire que le personnel soit présent dans la communauté francophone pour mieux connaître leurs réalités.

[92] Aussi, il y a quatre maisons de retraite qui peuvent desservir la population de personnes âgées francophones; le Manoir Saint-Joachim, le Manoir Saint-Thomas et le Centre de santé Saint-Thomas à Edmonton et le Centre de santé Sacré Cœur à McLennan. Toutefois, ces endroits sont pratiquement à pleine capacité. À Edmonton, la Société des Manoirs⁴³ travaille actuellement sur des pistes pour combler les besoins.

[93] Le ministre, dans sa lettre de mandat, a reçu la directive de « Work with the Minister of Health, who is the lead, to **develop a strategy to expand seniors lodges and seniors' facilities to keep up with growth and increased demand**⁴⁴. » Cette directive est d'autant plus importante pour la francophonie, puisque la population francophone au Canada, incluant l'Alberta, « vieillit plus rapidement que la population anglophone du Canada⁴⁵. »

Ministère de la Santé et le ministère de la Santé mentale et des Dépendances

M. Augmenter l'offre de services en français dans les régions à haute densité francophone.

[94] Selon une étude, la langue est un « déterminant de santé », et par conséquent, lorsqu'il n'y a pas accès à des services de santé dans la langue maternelle du patient ou de la patiente, cela crée des conséquences négatives pour le patient ou la patiente⁴⁶.

[95] L'ACFA et le Réseau santé Alberta ont d'ailleurs soumis au ministère de la Santé un mémoire dans le cadre de la modernisation des soins primaires du système de santé de l'Alberta (MAPS). Ce mémoire expose les enjeux particuliers des francophones en situation minoritaire et le besoin d'avoir un accès à des services de santé en français, ainsi que des pistes de solutions⁴⁷.

[96] Outre les recommandations soumises par la francophonie dans le cadre de MAPS, la lettre de mandat du ministre contient la directive de « Work with municipalities, doctors and allied health providers to identify strategies to **attract and retain health care workers to rural Alberta**⁴⁸. »

⁴³ La Société des Manoirs. <https://www.msjsst.ca/>

⁴⁴ Première ministre de l'Alberta. 2022. Lettre de mandat du ministre des Personnes âgées, des Services sociaux et communautaires, l'honorable Jeremy Nixon. <https://open.alberta.ca/dataset/71e02e-bda3-46f3-8ddd-6bf3a0d3d7ca/resource/a3dc22d6-053e-4b58-afdb-b71d576b799e/download/scss-mandate-letter-seniors-community-social-services.pdf>

⁴⁵ Mwalii Muray et al. 2022. « L'accès aux soins de santé des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) au Canada : une recension des écrits. »

⁴⁶ Alexandra Ethier et Annie Carrier. 2022. « Accessibilité des services sociaux et de santé chez les minorités de langue officielle. » Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society, 18 :198-234. <https://doi.org/10.7202/1089185ar>

⁴⁷ ACFA et Réseau santé Alberta. 2022. « Modernisation des soins primaires du système de santé de l'Alberta : des services de santé qui tiennent compte de la langue et des cultures francophones comme déterminants de la santé. » https://acfa.ab.ca/wp-content/uploads/2023/01/20221221_Memoire_ACFA-RSA_MAPS_FR_compressé-1.pdf

⁴⁸ Première ministre de l'Alberta. 2022. Lettre de mandat du ministre des Personnes âgées, des Services sociaux et communautaires, l'honorable Jeremy Nixon. <https://open.alberta.ca/dataset/71e02e-bda3-46f3-8ddd-6bf3a0d3d7ca/resource/80f58d18-bd94-45d9-9954-6df0fb8ae3c4/download/hlth-mandate-letter-health.pdf>

[97] Afin de pouvoir mettre cette directive en œuvre et par le fait même augmenter l'offre de services en français, les stratégies identifiées pour attirer et retenir les travailleurs et travailleuses de la santé devraient prévoir un volet pour du personnel qui parle français pour qu'il y ait des services dans des régions rurales à forte densité francophone.

N. Maintenir le financement et assurer des services de qualité dans les maisons de retraite et les soins de longue durée francophones.

[98] Tel que mentionné plus haut, la population de personnes âgées va continuer à augmenter. Les besoins des maisons de retraites et de soins de longue durée francophones vont seulement s'accroître. Par conséquent, les infrastructures actuellement disponibles (mentionnées au paragraphe 94) devront être maintenues et augmentées pour qu'elles fournissent les services qui seront nécessaires dans le contexte d'une augmentation du nombre de personnes ayant besoin de les utiliser.

[99] De plus, le personnel qui travaille dans ces établissements devra continuer à être formé quant aux besoins langagiers et culturels spécifiques des francophones et prêt à fournir le niveau de soins nécessaire à une population de personnes âgées francophones croissante.

[100] Ces deux éléments établissent un lien avec la lettre de mandat du ministre dans laquelle il a reçu la directive de « **Improve provision of care to seniors** through implementing recommendations coming out of the Facility-Based Continuing Care Review and the Advancing Palliative and End-of-life Care in Alberta report. This **includes continuing to add continuing care congregate spaces as well as supporting seniors** to stay in their homes longer with additional supports and focus on providing appropriate home care⁴⁹. »

Ministère de la Sécurité publique et des Services d'urgence

O. Maintenir et élargir l'offre des services policiers en français partout en Alberta.

[101] Puisque le gouvernement albertain est en cours d'examen pour créer un service de police provincial, il est important que le niveau de service auquel les Albertains et les Albertaines d'expression française sont habitués demeure ou soit augmenté. L'ACFA a rédigé un mémoire à cet effet avec plusieurs recommandations dans le cadre des consultations du gouvernement pour la création d'un service de police provincial⁵⁰.

[102] Ces recommandations établissent un lien avec la lettre de mandat que le ministre a reçue. Dans celle-ci, on y retrouve la directive de « Work with the Minister of Justice, as the lead, and Municipal Affairs to launch an Alberta Police Services (APS)⁵¹. »

⁴⁹ Première ministre de l'Alberta. 2022. Lettre de mandat du ministre de la Santé, l'honorable Jason Copping.

<https://open.alberta.ca/dataset/71ebe02e-bda3-46f3-8ddd-6bf3a0d3d7ca/resource/80f58d18-bd94-45d9-9954-6df0fb8ae3c4/download/hlth-mandate-letter-health.pdf>

⁵⁰ ACFA. 2022. « Une police provinciale qui répond aux droits, à la sécurité et aux besoins de la francophonie albertaine. »

https://acfa.ab.ca/wp-content/uploads/2022/11/20220330_Memoire_police-provinciale_FR.pdf

⁵¹ Première ministre de l'Alberta. 2022. Lettre de mandat du ministre de la Sécurité publique et des Services d'urgence, l'honorable Mike Ellis. <https://open.alberta.ca/dataset/71ebe02e-bda3-46f3-8ddd-6bf3a0d3d7ca/resource/f95ed5fb-d356-43e3-81b0-428ad2dee82a/download/pses-mandate-letter-public-safety-and-emergency-services.pdf>

[103] L'ACFA a déjà eu des rencontres avec le ministre de la Justice, Tyler Shandro, et les fonctionnaires responsables de l'étude du service de police provincial pour discuter de ses recommandations et les remercier pour leur ouverture. L'ACFA continuera son étroite collaboration avec le gouvernement de l'Alberta pour assurer qu'une offre de services en français adéquate soit offerte par le futur service de police provincial. Un appui financier afin que l'ACFA puisse bien jouer son rôle de conseiller, dans cette transition anticipée, sera nécessaire.

Ministère de Service Alberta et de la Réduction des formalités administratives / Ministère de l'Innovation et de la Technologie

P. Prévoir une option française lors de la modernisation du registre pour élargir l'accès à l'information et aux services par le biais de *MyAlberta eServices* et que ces services soient accompagnés de ressources humaines et documentaires.

[104] Le gouvernement sonde actuellement les Albertains et Albertaines pour connaître leur opinion sur la façon de moderniser les options en ligne et numériques du gouvernement de l'Alberta dans le cadre de la *Alberta's Digital Strategy*.

[105] C'est le moment, alors que le système est en cours d'examen, d'apporter des améliorations en assurant une traduction en français des services qui seront offerts en ligne ou de façon numérique (ex. sites web et autres pages) afin de mieux servir la communauté. Prévoir cette traduction dès le départ, plutôt qu'à la suite du processus de modernisation, minimisera les coûts associés.

Ministère des Services à l'enfance

Q. Garantir qu'un montant soit alloué aux garderies francophones dans l'entente avec le gouvernement fédéral. / Maintenir un statut d'agence en milieu familial pour une association francophone officiellement désignée afin de sécuriser un financement de base.

[106] Le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement fédéral se sont entendus dans le cadre du *Programme national des garderies abordables*. Toutefois, l'entente ne prévoit pas spécifiquement du financement pour les garderies francophones.

[107] Certes, le continuum de l'éducation francophone commence avec un système de qualité dès la petite enfance. Il est crucial pour l'éducation des enfants francophones que les parents aient accès à des espaces abordables dans les garderies francophones à l'échelle de la province. La période de la petite enfance joue un rôle important pour l'avenir de notre communauté⁵².

[108] Il y a des difficultés à trouver du personnel parlant français et formé dans le domaine de la petite enfance, et ce, surtout en zone rurale ainsi qu'un manque d'infrastructures et de locaux pour les garderies de langue minoritaire.

⁵² Commissariat aux langues officielles. 2016. *La petite enfance : vecteur de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire*. <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/publications/autres/2016/rapport-petite-enfance>

[109] D'ailleurs, le ministre, dans sa lettre de mandat, a reçu la directive de « Work with the Minister of Affordability and Utilities to continue (sic) **promote affordable and accessible child care for parents** by ensuring the **equitable inclusion** and incentivization of both private and not-for-profit **child care operators** in our mixed market child care system, and by reducing unnecessary red tape and administrative costs for all providers⁵³. »

R. Augmenter le financement des Réseaux des ressources familiales existants (FRN) afin qu'un service en français puisse être offert aux enfants, aux jeunes et aux familles à l'échelle de la province en ciblant les régions non desservies et à forte densité francophone dans le but d'améliorer le bien-être, la sécurité et le développement des enfants et des jeunes d'expression française.

[110] Les réseaux de ressources familiales de la province offrent des services de soutien et des services de préventions de haute qualité aux enfants et aux jeunes. Au sein de la francophonie albertaine, deux réseaux de ressources familiales existent, soit l'Institut Guy-Lacombe de la famille⁵⁴ basé à Edmonton et desservant le Nord de la province et le Centre d'appui familial du Sud de l'Alberta⁵⁵ basé à Calgary et desservant le Sud de la province.

[111] D'ailleurs, offrir des services aux familles dans leur langue maternelle est d'une importance capitale afin d'aller à la base du problème et d'aider les enfants et leurs familles dans le besoin. Les deux réseaux de ressources familiales francophones ont besoin d'appui financier supplémentaire afin de pouvoir bien desservir les francophones établis sur leurs grands territoires.

⁵³ Première ministre de l'Alberta. 2022. Lettre de mandat du ministre des Services à l'enfance, l'honorable Mickey Amery. <https://open.alberta.ca/dataset/71ebe02e-bda3-46f3-8ddd-6bf3a0d3d7ca/resource/717fe075-77d6-4274-bc91-f8350b0bf36f/download/cs-mandate-letter-childrens-services.pdf>

⁵⁴ Institut Guy-Lacombe de la famille. <https://institutguylacombe.ca/>

⁵⁵ Centre d'appui familial du Sud de l'Alberta. <https://centredappuifamilial.ca/>